



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 22 juin 2010 modifié relatif à l'organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours pour le recrutement des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2023 nommant les membres du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de la session 2024 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : sont adjoints au jury pour la phase d'admission du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ouvert au titre de la session 2024, en qualité d'examineurs spécialisés :

Mme Pascale CANI Personnalité extérieure	Académie de PARIS
Mme Sabine CAROTTI Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS
M. Thibaut DE SAINT POL Personnalité extérieure	Académie de PARIS
M. Emmanuel DELMOTTE Personnalité extérieure	Académie de PARIS
Mme Elisabeth FARINA-BERLIOZ Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale Directrice académique des services de l'Éducation nationale	Académie de NANTES
Mme Marie-Françoise FLEURY Maître de conférence	Académie de NANCY-METZ
M. Philippe HIRTZIG Personnalité extérieure	Académie de ORLEANS-TOURS
Mme Anja LUKA Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS
M. Kévin SUTTON Maître de conférence	Académie de GRENOBLE
M. Karim ZAYANA Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 février 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale
et de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU